



Le cinéma Africain à la rue de Carabagn, après 1950.
(Photo: Centre d'icnographie genevoise)

L'envolée stellaire et galactique de l'oiseau-mouche

Du cinéma Colibri - Pélican - Empire - au Ciné Star

La rémanence de l'occupation du site

L'ancien cinéma *Empire*, situé aux N^{os} 72-74 de la rue de Carouge, vient de subir un indispensable et réjouissant «lifting». Il a été inauguré le 18 septembre 1996 sous son nouveau nom de *Ciné Star*. La résurrection de cette salle, tombée en désuétude et dans l'oubli, enchante de nombreux amateurs de cinéma et surtout les habitants du quartier, car elle est la seule salle du 7^e art qui subsiste au sud de la plaine de Plainpalais, alors que Genève compte actuellement 20 salles d'exploitation cinématographique.

Son emplacement relève de la tradition depuis 1923, date à laquelle fut construit le bâtiment du cinéma *Colibri*, qui prit le nom de *Pélican* en 1950, avant d'être remplacé en 1967 par le cinéma *Empire*, intégré dans un nouvel immeuble d'habitation. Rappelons au passage que le café qui occupe l'angle des rues de Carouge et Dizerens renvoie, par son nom, à l'existence de ce premier cinéma.

Les salles du *Colibri* et du *Pélican* n'ont laissé, en l'état actuel de nos recherches, que peu de traces archivistiques. Face à ces lacunes, les soussignés ont été saisis par une curiosité passionnée et passionnante pour retrouver et réunir des documents permettant d'établir un historique de cette étonnante succession de salles de cinéma aux structures les plus variées, sur une période qui couvre plus de soixante-dix années. Partis de rien, nous avons cependant pu réunir quelques éléments, souvent conservés en mains privées¹. La présente contribution est le résultat de nos investigations que nous espérons pouvoir compléter ultérieurement par l'apport de nouvelles données!

La rue de Carouge, l'épine dorsale d'un quartier surprenant

Le *Colibri* s'était implanté sur la première voie genevoise des plus vastes réseaux de tramways de Suisse, créés dans la seconde moitié du siècle passé². Ce lieu de spectacles s'inséra entre le siège de la Société des Vieux-

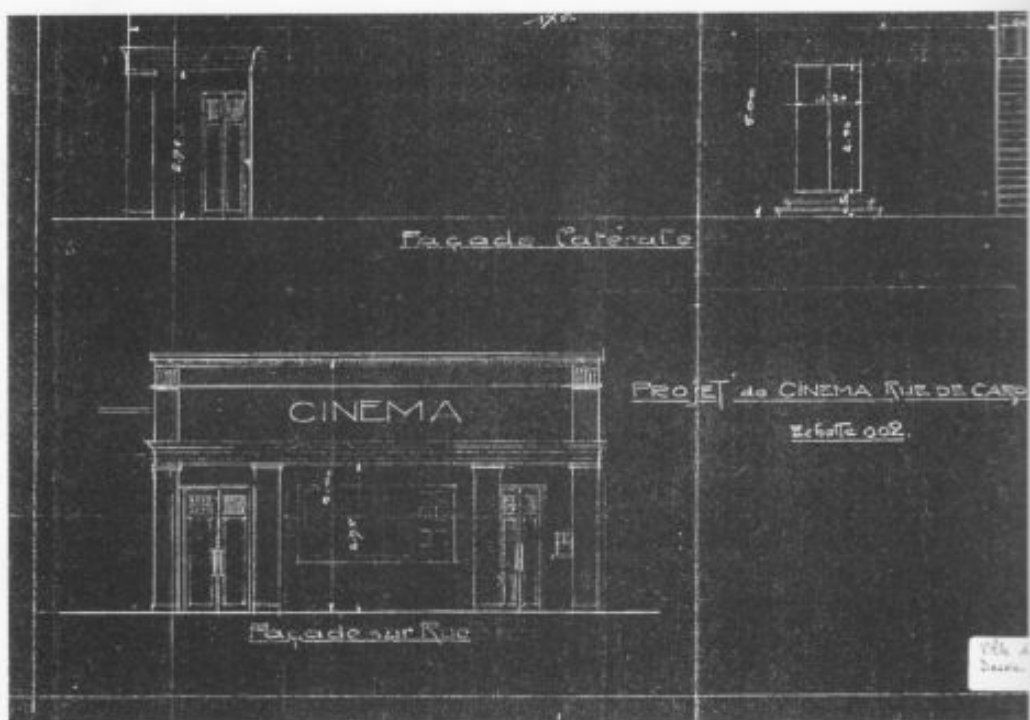
Grenadiers³, situé à la place des Augustins, et la salle communale de Plainpalais⁴, où s'étaient produits Georges et Ludmilla Pitoëff, dont le théâtre porte aujourd'hui leur nom. C'est également à la rue de Carouge que fut érigé le Casino-Théâtre, ouvert en 1903, mais dont la survie semble, aujourd'hui et malgré sa restauration, être «mise en jeu». Il s'appelait pourtant Casino de l'Espérance⁵! Dans le cadre de ces milieux genevois et cosmopolites, le cinéma *Colibri* s'adressait essentiellement à la population du quartier, d'origine vernaculaire mais aussi italienne.

Le *Ciné Star* est aujourd'hui le seul cinéma existant dans la partie populaire de la commune de Plainpalais qui s'étend au sud du boulevard du Pont-d'Arve jusqu'à la Cluse/Roseraie.

Cependant, cette partie de la commune possédait autrefois d'autres salles, tel le *Cinéma Hall*, situé au N^o 40 du boulevard du Pont-d'Arve, aménagé dès 1914 dans l'ancien *American*

Skating Rink, qui avait ouvert ses portes en mai 1910. Il fut démoli dès 1926 au profit de l'édification du Palais des Expositions, lui aussi détruit depuis lors.

Un autre cinéma, le *Corso*, fut inauguré en décembre 1934 au N° 20 de la rue de Carouge. A ce propos, rappelons, de triste mémoire, que ce cinéma était alors sous la direction de Charles Dumont, adepte de l'Union Nationale animée par Georges Oltramare. Cette salle, auparavant sans complément d'informations filmées, programait pendant la Seconde Guerre mondiale les dernières actualités allemandes! Comme la salle du *Pélican*, le cinéma *Corso* fut



Projet de façade du cinéma *Colibri* au n° 74 de la rue de Carouge, accompagnant la requête en autorisation de construire du 10 novembre 1922. Les bleu portent le tampon: P[ierre] Poujoulat & Fils S.A.

Le cinéma *Pélican* dans les années 1950. La porte à deux battants de la façade latérale a remplacé l'entrée principale, à plan coupé, de l'ancien cinéma *Colibri*



1. Nous tenons à remercier ici les personnes qui nous ont aidés à reconstituer cet historique, notamment Jan Zaborowski, administrateur de l'Empire / Ciné Star; Jean Zuber, architecte, Carouge; Jean Scolaro, conservateur du Musée du Vieux Plainpalais; Armand Huber, fils d'Armand, ancien propriétaire du Colibri / Pélican; Simone Parodi, épouse de René Parodi, architecte. Un grand merci également à Adriana et Gérard Zimmermann, photographes, qui ont réalisé les premières prises de vues du Ciné Star après sa rénovation. Notre gratitude va également aux employés des Archives de la Ville et de l'Etat de Genève, de la Bibliothèque publique et universitaire ainsi que de la Cinémathèque suisse, notamment le Fonds de l'Association cinématographique suisse romande (ACSR), qui ont répondu avec amabilité et efficacité à nos diverses sollicitations.

2. Première concession (provisoire) de la Suisse accordée le 27 août 1861 pour l'aménagement d'un «chemin de fer américain» (=premiers tramways urbains) entre Genève et Carouge. Ouverture de l'exploitation de cette première ligne de tramway suisse (2850 mètres). - Pierre BERTRAND, Les transports en commun à Genève. 1862-1962, Genève 1962. - Werner BOEGLI et al., Le Tram à Genève. Histoire imagée de la Compagnie genevoise des Tramways Electriques et de ses Précurseurs. 1862-1976, Genève 1976. - Jean-Daniel DUPRAZ et Roland KALLMANN, Notre 12. 1862-1980. Histoire de la première et de la dernière ligne de tramway de Genève, Genève 1980.

3. Bâtiment construit en 1820-1825, siège, depuis le 28 septembre 1930, de la Société des Vieux-Grenadiers.

4. Construite en 1908/09 par l'architecte Joseph Marshall.

5. Construit en 1887/88, transformé en 1898 en casino-théâtre par Joannes Grosset & Ami Golay et récemment restauré.

6. Salle de 300 places, inaugurée en décembre 1934. Cf. La Suisse, 23 décembre 1934.

7. A cette époque, Charles Dumont était exploitant du Corso, du Trianon aux Acacias, et administrateur du Capitol et du Rio, ce dernier étant devenu le fief des actualités des pays de l'Axe, sous le nom de Rio-Actualités. Tous ces cinémas ont contribué à la propagande nationale-socialiste.

8. Salle de 400 places, inaugurée le 23 mai 1951. Cf. La Suisse, 24 mai 1951.

9. Projet de cinéma, en 1950, par Marc-Joseph Saugey, pour une société en formation (Cinavia S.A.), demande préalable DP 3354. Requête 24 768 du 30 oct. 1950, autorisation de construire du 7 mars 1951. - Archives de la Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie (DACV): dossier 1950/24 768 (plans d'exécution et coupes, tampon de Marc J. Saugey, échelle 1:50, les 13 et 17 oct. 1950). Il s'agissait d'une salle sans galerie, de 337 fauteuils et 79 strapontins.

10. Une première requête de Joseph Cerutti (72 474) pour la transformation du cinéma en dancing resta sans suite. Une deuxième requête (75 710) pour sa transformation en salle de billard-buvette fut suivie quelques années plus tard par une nouvelle demande (APA 2450), émanant du même architecte, pour transformer l'intérieur de la salle de billard.

11. Il s'agissait du transfert de la filiation du cinéma Elysée à l'ACSR et de son appareil de projection au Classic 3. Cette dernière salle comptait 55 places, aménagée en dessus du cinéma Star de Marc-Joseph Saugey, construit en 1957 et démolé en 1987.

prolongé, en 1956, dans la longueur de sa parcelle, perpendiculairement à la rue de Carouge, par son propriétaire Dino Peretti. Il gagnait ainsi 129 places. Mais sa fermeture le 9 avril 1988 n'a laissé pour l'heure qu'un désolant chantier en friche sur la rue de Carouge.

En mai 1951, une autre salle de cinéma, appelée l'*Elysée*, avait été inaugurée en présence de l'architecte Marc-Joseph Saugey⁹, au boulevard du Pont-d'Arve N° 49, en face du Palais des Expositions. Fermée en 1979/80, elle fut transformée, en 1981, puis en 1989, par Joseph Cerutti¹⁰ en une vaste salle de billard à l'enseigne de *Borsalino*. Le plafond, dessinant un mouvement de vagues, la cabine, aujourd'hui dépourvue de ses appareils de projection¹¹, certaines boiseries murales, l'espace qui était occupé à l'origine par la caisse et la grille de fermeture coulissante, à barreaux entrecroisés, ont cependant été préservés. Dans le couloir qui mène en pente à la salle, la moquette dodue qui revêt le seul pilier intérieur visible témoigne, par ses grandes taches sinueuses et polychromes, des motifs décoratifs caractéristiques de Saugey dans les années 1950.

La commune libre de Plainpalais

Revenons au cinéma *Colibri*, construit en 1923, alors que Genève comptait environ 13 salles de cinéma. Il fut implanté à la rue de Carouge dans la commune libre de Plainpalais, tout comme l'étaient à cette époque le Petit-Saconnex et les Eaux-Vives. Non sans oppositions, ces communes suburbaines furent administrativement rattachées à la Ville de Genève en 1930¹² pour concrétiser la «Grande Genève», idée lancée quelques années plus tôt par les architectes Camille Martin et Maurice Braillard¹³.

Plainpalais s'était développé sans planification le long de la route reliant dès l'époque romaine le Bourg-de-Four par Saint-Léger à Annecy. Le tracé de cette route fut rectifié au gré des crues, de l'érosion, puis de l'endiguement des rives de l'Arve pour former l'actuel axe de la rue de Carouge. Après l'annexion de Genève à la France par le Directoire, dont les armées avaient franchi le pont d'Arve, Plainpalais fut doté d'une administration municipale par la loi du 28 pluviôse de l'an VIII (17 février 1800), instituant des communes gouvernées par un maire et un adjoint, assistés d'un conseil municipal, nommés par le préfet. La commune de Plainpalais comprenait alors le territoire de l'arrondissement créé en 1794, soit les hameaux de la Coulouvrenière, de Champel, de Florissant, de la Queue-d'Arve, des Philosophes et du Mail¹⁴. A la suite de la création de la ville de Carouge dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'ancien pont en bois qui enjambait l'Arve fut remplacé en 1811, à l'initiative de Napoléon, par un autre pont en pierre, le Pont-Neuf, construit en aval du précédent, prolongeant ainsi le nouvel axe de la route portant le nom de la récente ville de Carouge.

Dès la fin du siècle passé, d'importants efforts furent déployés pour remédier au développement anarchique de la commune de Plainpalais¹⁵. La loi sur les routes de 1895¹⁶ prévoyait notamment d'élargir à 12 mètres la route de Carouge, qui appartenait à la première classe des routes cantonales. Le plan d'extension de 1900¹⁷ introduisit, en vue de la rectification de cette route, des autorisations de construire «à bien plaisir» sur l'emplacement des voies projetées. Les propriétaires étaient donc contraints, le cas échéant, de céder gratuitement

